

Ils font l'actualité

Télex

> **Jérôme Bogaert** quitte Ernst & Young Société d'avocats pour rejoindre le cabinet Amyot Juridique & Fiscal. Il prend la tête du département fiscal qui regroupe une dizaine de collaborateurs, après 12 années passées au sein de cabinets internationaux, et notamment Deloitte & Touch et Ernst & Young. Amyot Juridique & Fiscal est le cabinet d'avocats partenaire du groupe français d'audit et de conseil Grant Thornton.

> **Le cabinet de conseil en recrutement Equiteam** accueille, au sein de son équipe, **Anne-Cécile Nègre**, ancienne avocate. Titulaire du magistère de droit des affaires d'Aix en Provence, Anne-Cécile Nègre a poursuivi son cursus à Londres, avant de compléter sa formation universitaire par un DEA de propriété littéraire, artistique et industrielle. Elle a exercé comme avocate chez Latham & Watkins puis chez Paul Hastings. Chez Equiteam, elle sera plus particulièrement en charge des recrutements pour les cabinets d'avocats et les banques d'investissement.

Carbonnier Lamaze fusionne avec un cabinet lyonnais

Les cabinets **Carbonnier, Lamaze, Rasle & Associés** à Paris et **Croizat & Huguenin** à Lyon ont décidé de se rapprocher afin de diversifier et de compléter leurs offres de services en fusions acquisitions et private equity. **Philippe Croizat**, ancien directeur juridique de Michelin et président du conseil de surveillance de Siparex croissance, dirigera cette activité avec **Frédéric Huguenin**, avocat au barreau de Lyon, spécialiste en financements structurés

et opérations de LBO, et **Christophe Lachaux**, avocat aux barreaux de Paris et New York. Carbonnier, Lamaze, Rasle & Associés, qui avait ouvert il y a un an un bureau à Bruxelles, renforce donc sa stratégie européenne en fusionnant avec un cabinet lyonnais, ville européenne forte, proche de la Suisse et de l'Italie. « *Il est de notre devoir d'offrir une alternative au développement des cabinets anglo-saxons sur la place parisienne et de promouvoir les intérêts écono-*

miques du droit français, explique Édouard de Lamaze, fondateur du cabinet. *Notre objectif est de créer un cabinet européen d'origine française pour que les entreprises aient un autre choix* ». La nouvelle structure comprendra une dizaine d'associés et une quarantaine d'avocats. Ce projet doit permettre à Carbonnier, Lamaze, Rasle & Associés de se développer en se dotant d'un département spécialisé en fusions acquisitions LBO et autres opérations de haut bilan.

Olivier de Vilmorin, nouvel associé chez Sullivan & Cromwell



Olivier de Vilmorin (photo) est coopté associé du cabinet Sullivan & Cromwell à compter du 1^{er} janvier 2006. Avocat aux barreaux de Paris et New York, Olivier de Vilmorin a rejoint Sullivan & Cromwell en 2003, après sept années passées chez Cleary Gottlieb. Spécialisé en opérations de fusions-acquisitions, de capital investissement et de marchés de capitaux, il intègre un département comprenant entre autres Dominique Bompoin, Gérard Mazet, Gauthier Blanluet et Richard Vilanova. Il a notamment travaillé sur l'OPA d'Alcan sur Pechiney, ou pour les banques conseils de France Télécom dans l'acquisition du solde du capital d'Orange. Il conseille actuellement les banques garantes pour l'ouverture du capital d'EDF.

Fried Frank se rapproche de Lantourne et accueille David Chijner

Après l'arrivée de Patrick Jaïs et de son équipe en janvier dernier, Fried Frank poursuit son développement en accueillant David Chijner (photo) en qualité d'associé en charge des opérations de restructurations financières et en passant un accord de partenariat exclusif avec le cabinet Lantourne & Associés. **David Chijner** est avocat au barreau de Paris depuis 2000, mais est également admis à exercer en Angleterre et au Pays de Galles depuis 1993. Il rejoint Serra, Leavy & Cazals en 1995. En 2000, il est nommé associé du cabinet Serra, Leavy & Cazals, devenu après la fusion, Weil Gotshal & Manges où il co-dirige le département restructurations du bureau de Paris.



Fried Frank renforce par ailleurs sa pratique en matière de restructurations et de contentieux en concluant un partenariat exclusif avec le cabinet Lantourne, dont le fondateur, Maurice Lantourne, est une figure du droit des faillites, ainsi que du contentieux commercial et du droit pénal des affaires. « *Ces nouvelles arrivées s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la stratégie de développement de Fried Frank, cabinet français intégré dans le partnership mondial. L'arrivée de David [Chijner] et l'accord de partenariat avec Lantourne & Associés dont l'objectif est de réaliser une intégration totale marque clairement la présence de Fried Frank comme un acteur incontournable couvrant les aspects majeurs du droit des affaires* ».

Frédéric Donnedieu de Vabres nommé président de Taxand

Frédéric Donnedieu de Vabres, fondateur du cabinet d'avocats Arsène, a été nommé président de Taxand, premier réseau fiscal mondial indépendant regroupant près de 20 pays. Créé en mars dernier, Taxand a connu un succès considérable puisqu'il regroupe déjà plus de 1 000 fiscalistes dont 180 associés répartis dans 20 pays. « *Ce formidable développement de Taxand a dépassé nos prévisions les plus optimistes* », estime son nouveau président. **Frédéric Donnedieu de Vabres** a débuté sa carrière de fiscaliste chez Arthur Andersen International en 1985, pour en devenir associé en 1993. Entre 1999 et 2003, il prend la direction d'Archibald, la branche juridique et fiscale d'Andersen. En janvier 2004, il crée le cabinet Arsène afin d'assister les grands groupes dans leur stratégie fiscale nationale et internationale.